

Mesures sanitaires en vigueur pour les célébrations dans les églises :

- Désinfection obligatoire des mains à l'entrée et la sortie avec du gel hydro alcoolique mis à disposition.
- Chacun vient porteur d'un masque : **port du masque obligatoire !**
- **Laisser libres deux sièges entre chaque personne ou entité familiale et n'occuper qu'une rangée sur deux.**

Samedi 26 décembre Saint Étienne, premier martyr

- 17 h 45** Messe à l'église de GRILLON
18 h 30 Messe à l'église de VALRÉAS
à l'intention des défunts des familles BLANC -
PHILIBERT - CHAUDERON - ROINAT - CHAUVIN
et des âmes du Purgatoire

Dimanche 27 décembre Fête de la Sainte Famille

- 09 h 30** Messe à l'église de VISAN
à l'intention de Jean CATTELAÏN et son épouse Paule
née BRABANDER (10^{ème} anniversaire de son décès)
09 h 30 Messe à l'église de VALRÉAS
à l'intention des âmes du Purgatoire,
des défunts Fernande et Adolphe BROCHENY
et des familles BLANC - PHILIBERT
CHAUDERON - ROINAT - CHAUVIN
11 h 00 Messe à l'église VALRÉAS à l'intention de
Claude BENARD (20^{ème} anniversaire de son décès)
11 h 00 Messe à l'église de RICHERENCHES

**Lundi 28 décembre Saints Innocents, martyrs
Vénéralle Benoîte Rencurel**

- 14 h 00** Équipe liturgique de Suzanne BATHELIER
18 h 15 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
à l'intention des familles BLANC - PHILIBERT
CHAUDERON - ROINAT - CHAUVIN
et des âmes du Purgatoire

Mardi 29 décembre Saint David et saint Thomas Becket

- 15 h 30** Chapelet à l'église de RICHERENCHES
18 h 15 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
à l'intention des familles BLANC - PHILIBERT
CHAUDERON - ROINAT - CHAUVIN
et des âmes du Purgatoire

Mercredi 30 décembre Saint Roger

- 08 h 30** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
à l'intention des familles BLANC - PHILIBERT
CHAUDERON - ROINAT - CHAUVIN
et des âmes du Purgatoire
10 h 30 Adoration à l'église de VALRÉAS,
confessions dans la sacristie avec le Père Tellis
jusqu'à 12 h 00
suivies d'un temps de louange jusqu'à 12 h 30

Jeudi 31 décembre Saint Sylvestre

- 08 h 30** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
14 h 00 Adoration à l'église de VALRÉAS

Vendredi 1^{er} janvier Solennité de Marie, Mère de Dieu

Clôture de l'Octave de Noël

54^{ème} Journée mondiale de prière pour la Paix

- 10 h 45** Messe à l'église de VALRÉAS

**Samedi 2 janvier Saint Basile le Grand
Saint Grégoire de Nazianze**

- 17 h 45** Messe à l'église de VISAN
18 h 30 Messe à l'église VALRÉAS

Dimanche 3 janvier Solennité de l'Épiphanie du Seigneur

- 09 h 30** Messe à l'église de GRILLON
09 h 30 Messe à l'église de VALRÉAS
à l'intention de la défunte Marie France TRUC
des défunts des familles BLANC - PHILIBERT
CHAUDERON - ROINAT - CHAUVIN
et des âmes du Purgatoire
11 h 00 Messe à l'église de RICHERENCHES
11 h 00 Messe à l'église VALRÉAS



Dans la nuit, Joseph prit l'enfant et sa mère et se retira en Égypte.

Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan



Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.
Site internet : <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez **Paroisse de Valréas** dans votre navigateur

EVENEMENTS ET INVITATIONS

N° 1201 2020.12.26

FUNÉRAILLES : à RICHERENCHES, Simone MEYER née OLIVIER, 83 ans.
À VALRÉAS, Jean-Paul BERNARD 64 ans - Remo OTTAVIANO 81 ans - Ana COZAR née LAZARO VILLAITODO 87 ans.
Nous les portons dans nos prières avec leur famille et leurs proches.

2020, UNE ANNÉE NOIRE POUR LES FINANCES DE L'ÉGLISE : le confinement a des conséquences sur nos relations familiales, amicales, sociales mais aussi ecclésiales, il nous a empêché de nous réunir pour célébrer ensemble le Christ Ressuscité. **Il a aussi des conséquences financières.** Une grande partie de nos ressources provient des quêtes du dimanche. **C'est pourquoi nous osons faire, à nouveau, appel à votre générosité pour faire face à une situation qui est très critique financièrement.**
Sans messes et sans quêtes, les revenus de l'Église s'effondrent. **La perte pour les paroisses** des deux confinements vécus en 2020 **est évaluée à 90 millions d'euro, soit 17% des ressources courantes de l'Église.** Une année noire pour les finances de l'Église en France !
3 ressources essentielles de l'Église sont des offrandes associées à des célébrations liturgiques : **la quête, le casuel** (pour les cérémonies de baptême, mariage, funérailles) **et les offrandes de messe** ». Ces dons « liturgiques » représentent à eux trois 53% des ressources courantes de l'Église (hors legs). Plusieurs quêtes en ligne ont bien sûr été mises en place pendant ces deux périodes, mais le montant collecté n'a représenté que 5 à 10% des quêtes habituelles. Salaires et traitements n'ont pas baissé et la crise sanitaire a engendré des dépenses supplémentaires.

CÉLÉBRER NOËL COMME LES BERGERS : pour sortir de « la torpeur » et de « la peur, surtout en cette période d'urgence sanitaire, où l'on fatigue à retrouver l'enthousiasme de la vie et de la foi » le pape François invite à imiter les bergers, en adoptant « trois attitudes, trois verbes : **redécouvrir, contempler et annoncer.** » Il a proposé ces points pour un examen de conscience :
« Que chacun de nous voit dans sa vie comment il peut redécouvrir, comment il peut contempler et comment il peut annoncer. »
La joie est contagieuse et fait grandir. Soyez joyeux, soyez des témoins de la joie ! Et de tout cœur, Bon Noël à tous !

LIEUX DE CULTE, LIEUX DE CULTURE, MÊME COMBAT ? : Surpris par les libertés reconnues aux ministres du culte et non au monde de la culture, les artistes l'ont été également par la pugnacité rebelle des catholiques. Une question se murmure de plus en plus : « pourquoi les lieux de culte et pas les lieux de culture ? » La réponse la plus simple à cette question a été donnée par avance par le Conseil d'État, lorsqu'il a condamné - pour la seconde fois en quelques mois - les mesures disproportionnées du gouvernement : « **Si certains établissements recevant du public autre que les lieux de culte restent fermés, les activités qui y sont exercées ne sont pas de même nature et les libertés fondamentales qui sont en jeu ne sont pas les mêmes.** »
Autrement dit, priver les Français de la possibilité de pratiquer leur culte est une atteinte plus grave à leur liberté que de leur interdire d'assister à une pièce ou à un concert. Empêcher les chrétiens d'aller à la messe est un abus de pouvoir qui viole les consciences. On n'a sans doute pas assez mesuré, au-delà de la victoire législative ponctuelle, la portée de cet avis officiel pour une juste compréhension de la laïcité. Sommé de se prononcer par des évêques lucides sur ce qui était en jeu, **le Conseil d'État a donc rappelé haut et fort que le culte mérite d'être protégé de manière plus absolue que la culture.**

Cette hiérarchie clairement établie par les lois de la République ne signifie pas qu'il soit juste que les lieux de culture restent fermés. Ce qui est frappant, toutefois, est que les artistes disent *grosso modo* en différé, pour défendre leur cause, ce que les catholiques proclamaient il y a un mois : l'individu a besoin d'assemblées pour échapper à la solitude, l'homme ne vit pas seulement de pain, les écrans ne peuvent remplacer la présence charnelle.
Si la suspension des spectacles piétine une liberté moins fondamentale que la liberté de culte, elle n'en est pas moins injuste. Car le meilleur du théâtre nous rappelle, comme l'Évangile, que **l'homme ne vit pas seulement de pain mais de paroles faites chair.**

POURQUOI NOËL EST-IL FÊTÉ LE 25 DÉCEMBRE ? : la fête de Noël n'existait pas au début du christianisme. Pour les premiers chrétiens, la fête de Noël n'existait pas : seule comptait Pâques, fête de la Résurrection. C'est seulement à partir du II^e siècle que l'Église a cherché à déterminer dans l'année le jour de la naissance de Jésus sur lequel les évangiles ne disent rien. Vers 330 ou 354, l'empereur Constantin décida de fixer la date de Noël au 25 décembre. **En 354, le pape Libère instaura la fête du 25 décembre** qui marque le début de l'année liturgique. **Une date qui correspond à une fête païenne, la fête de Sol invictus, le Soleil invincible, fêté au moment où les jours commençaient à rallonger et au cours de laquelle on allumait de grands feux.**
Les chrétiens ont vite associé le Christ au soleil, et aujourd'hui la Tradition chrétienne résonne de ces symboles du Sauveur des nations désigné comme un « Soleil levant », comme le rappelle la liturgie de la nuit de Noël avec le texte d'Isaïe : « **Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande lumière** » (Is 9, 1).

Noël n'est cependant pas fêté le 21 décembre, jour du solstice d'hiver. **Une différence due au calendrier julien,** institué en 46 av. J.-C. par Jules César, qui avait fixé le solstice au 25 décembre. C'est cette date officielle du solstice que le concile de Nicée (325) reprendra pour Noël. Le solstice d'hiver était fixé dans le calendrier julien en vigueur à l'époque de la naissance de Jésus au 25 décembre... qui correspond au 7 janvier du calendrier grégorien actuel. Ceci explique que les églises orthodoxes, qui ont calqué leur calendrier liturgique sur le calendrier julien, célèbrent la naissance du Christ à cette date-là.

LA VIE ET L'HISTOIRE D'UN FUTUR SAINT VAUCLUSIEN : contempler l'Immaculée avec César de Bus (1544-1607), bientôt canonisé. Suivre avec lui, un chemin long de 400 ans sous le regard de Marie. **À voir sur le site de la paroisse !**
<https://www.diocese-avignon.fr/Suivez-la-neuvaine-a-l-Immaculee-Conception-avec-Cesar-de.html>

CETTE FEUILLE PAR INTERNET : si vous voulez recevoir cette feuille paroissiale chez vous dès le jeudi soir, faites-nous la demande à l'adresse suivante : paroisse-de-valreas@orange.fr ou paroisses.enclave.infos@gmail.com